

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

DAIRA D'ADRAR

COMMUNE D'ADRAR

NIF : 098401015013837

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES. N°...11 / C.A / 2025

Le président de l'Assemblée Populaire Communale d'Adrar lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du Projet : **AMENAGEMENT DES ECOLES PRIMAIRE A TRAVERS LA COMMUNE D'ADRAR (En 07 Lots)**

lot N° 01: Aménagement Et Entretien De L'école Primaire Kouidri Kouider Et L'école Primaire Malek Ibn Anece

lot N° 02: Aménagement Et Entretien De L'école Primaire Alchaoui Messoud

lot N° 03: Aménagement Et Entretien Des Bloc Sanitaire Des Ecoles Primaire A Travers La Commune D'ADRAR

lot N° 04: Aménagement Et Entretien De L'école Primaire Zekri Omar

lot N° 05: Fourniture Et Pose De Système De Surveillance Pour Les Ecoles Primaire A Travers La Commune D'Adrar.

lot N° 06: Aménagement De L'école Primaire Soumia Bent ELKhatay Et L'école Primaire Rahman Boufeldja

lot N° 07: Aménagement A L'école Primaire Nadjemi Salah

Operation : **AMENAGEMENT DES ECOLES PRIMAIRE A TRAVERS LA COMMUNE D'ADRAR**

CONDITION D'ELIGIBILITE :

- Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie deux (II) ou plus, ou activité secondaire catégorie Trois (III) ou plus (Lot 01, Lot 02, Lot 03, Lot 04, Lot 06, Lot 07)
 - Attestation de bonne exécution délivrée durant les dix (10) dernières années par les maîtres d'ouvrages publics dont le montant est égal ou supérieur à 8 000 000.000DA (domaine bâtiment)
 - Registre commerce et Agrément ministériel réponde l'activité de Pose De Système De Surveillance (Lot 5)
 - Attestation d'activité.
 - Le soumissionnaire n'ayant pas un projet en cours ou attribué avec la commune d'Adrar
 - Ne pas être en résiliation, en mise en demeure avec la commune d'Adrar (pour les Année 2024-2025)ou dans la liste noire.
- Les entreprises qualifiées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune d'Adrar , service des programmes .
Les offres doivent être déposées au niveau de la commune d'Adrar accompagnées des pièces réglementaires et comprenant trois (03) plis comme suit :

01. LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- 1— Une déclaration de candidature (Remplie, signée et cachetée).
- 2— Une déclaration de probité (Remplie, signée et cachetée).
- 3— Les statuts pour les sociétés.
- 4— Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
 - ♦ Capacités professionnelles :selon les conditions d'éligibilités
 - ♦ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires, Attestation d'activité du cocontractant des trois dernières années.
 - ♦ Capacités techniques : c-1 moyens humains , c-2 moyens matériels , c-3 références professionnelles.

02- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT

- 1- Une déclaration à souscrire (Remplie, signée et cachetée).
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique Justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15/247 de la 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- 3- délai d'exécution + planning des travaux.
- 4- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- Le service contractant se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces fournies.

03 - L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- 1— la lettre de soumission (Remplie, signée et cachetée).
- 2— le bordereau des prix unitaires (BPU) (Rempli, signé et cacheté).
- 3— le détail quantitatif* et estimatif (DQE) (Rempli, signé et cacheté).

Nb ; Le service contractant peut, en fonction de l'objet du marché et son montant, demander dans l'offre financière, les documents suivants :

- le sous-détail des prix unitaires (SDPU)
- le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » et ne comportant que les indications suivantes :

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CONDITIONS MINIMAL N°...../2025

AMENAGEMENT DES ECOLES PRIMAIRE A TRAVERS LA COMMUNE D'ADRAR (En 07 Lots)

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Durée de la préparation des offres - date de dépôt des offres - Ouverture des plis

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou dans la presse.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant (11h00mn).

L'ouverture des dossiers des candidatures et les plis des offres techniques et financières sera tenue le dernier jour de la durée de préparation des offres à (11h30 mn) en séance publique au siège de la commune d'Adrar (salle de réunions), Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt et l'ouverture des plis sont prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant aux heures indiquées.

Cet avis tient lieu d'une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de trois (03) mois + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres, Pour plus d'informations contacter le bureau des marchés de la commune au : Téléphone/ Fax : 049 36 7283.